



DEPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE  
ARRONDISSEMENT DE LURE  
COMMUNE DE BELFAHY

**Compte-rendu sommaire  
du conseil municipal  
de BELFAHY**

Convocation : 12 mars 2026

Affichage : 24 mars 2026

**Etaient présents** : AUDIER-L'EPINGLE Anne, CREUSOT Denis, DENIS-LORENZO Christine, FAIVRE Patrick, ISSANCHOU Gilbert, PY Julien, SPAITE Monique

**Absent** :

---

Lors de cette séance le Conseil Municipal a :

- A élu Maire à 6 voix sur 6 M. PY Julien
- A décidé que le nombre d'adjoints pour ce mandat serait de 2
- A élu Adjoints à 5 voix sur 5 la liste de M. FAIVRE Patrick, nommant ainsi M. FAIVRE en tant que 1<sup>er</sup> adjoint et Mme DENIS Christine en tant que 2<sup>ème</sup> adjointe
- A déterminé les indemnités de fonction des élus comme suit
  - Maire : 11% de l'indice terminal brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique, taux déterminé suite à la demande de M. le Maire de ne pas prendre son taux de droit de 28.10 %
  - Adjoints : 10.89 % de l'indice terminal brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique
  - Conseillers délégués : 1.5 % de l'indice terminal brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- A acté la désignation de droit de M. PY Julien en tant que représentant titulaire à la Communauté de Communes des 1000 étangs et M. FAIVRE Patrick en suppléant. La commune n'a auprès de la CCME qu'un seul représentant.